

MAIRIE DE VARS

AVIS

Pré-inscription pour la délivrance d'une coupe affouagère en bord de route pour l'année 2021

La Commune envisage, pour les besoins domestiques des habitants de Vars, la délivrance pour l'année 2021 d'une coupe affouagère dans le bois de Laver / les Chalmettes (Parcelle forestière n°25). **Il s'agit de bois délivrés en bord de route.**

Conformément au Code Forestier, le mode de partage envisagé est :
Par foyer dont le chef de famille a son domicile réel et fixe dans la commune.

Les modalités précises de cet affouage seront arrêtées ultérieurement par le Conseil Municipal, en collaboration avec les services de l'ONF.

Dans le cadre de la préparation de cette coupe, il est demandé aux personnes intéressées de se faire connaître volontairement auprès des services municipaux en vue de l'établissement du rôle d'affouage.

Il s'agit d'une inscription de principe qui sera à confirmer lorsque les dispositions particulières de la coupe auront été arrêtées.

Les préinscriptions peuvent se faire :

- Soit à l'accueil, pendant les heures d'ouverture de la Mairie ;
- Soit par courriel : mairie.vars.etcivil@orange.fr

En indiquant obligatoirement :

- Nom et Prénom
- Adresse
- Téléphone
- Courriel

La date limite est fixée au 31 décembre 2020, date à laquelle le rôle d'affouage pour l'année 2021 sera arrêté.

Seules les personnes inscrites sur le rôle d'affouage pourront demander à bénéficier de l'affouage.

le 14 SEP. 2020

Le Maire,
Dominique LAUDRE.

